

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2019

RESTAURATION DE NOTRE-DAME DE PARIS - (N° 2073)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 209

présenté par
Mme Valentin

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« la haute »

le mot :

« l' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement de rédaction.